

# Employé/e agricole en agriculture biologique AFP

## Nature des tâches

L'employé ou l'employée agricole en agriculture biologique exécutent divers travaux dans l'exploitation d'agriculture biologique de manière indépendante, selon les indications du chef de l'exploitation.

## Conditions d'admission

Ecole obligatoire achevée; amour de la nature, des animaux et des plantes; bonne constitution; sens pratique; don de l'observation; intérêt pour la technique; persévérance.

## Formation

Formation professionnelle initiale de 2 ans. Formation pratique dans une exploitation d'agriculture biologique; en parallèle, cours théorique à l'école professionnelle. Titre obtenu: attestation fédérale. L'ordonnance de formation professionnelle est en phase de consultation. Son entrée en vigueur est prévue pour 2009. Dans l'intervalle, une attestation cantonale est délivrée.

## Perspectives

Formation professionnelle initiale d'agriculteur/-trice CFC ou d'agriculteur/-trice en agriculture biologique CFC (admission en 2e année de formation).